

Prendre en charge la douleur dans son établissement ou service

Objectifs

Les objectifs opérationnels :

- Connaître les mécanismes de la douleur
- Connaître les différents types de douleur
- Connaître la physiologie de la douleur
- Savoir dépister la douleur et l'évaluer
- Savoir soulager la douleur
- Savoir prévenir la douleur induite par les soins
- Savoir dépister la douleur morale et l'évaluer
- Connaître la réglementation relative à la douleur

Les plus de ce programme

2019 : 100% des stagiaires ont réussi l'examen de certification AFNOR

Formation réalisée en partenariat avec l'IRTS IDF

- **Pré requis pour se présenter à la certification** : Avoir exercé au moins un an comme personnel soignant dans les secteurs du sanitaire et/ou médico-social
- L'examen **AFNOR CERTIFICATION** (optionnel) : L'évaluation (QCM) se déroule à la fin de la 3ème journée de formation. Elle permet de devenir "réfèrent douleur en établissement de Santé et Médico-social, certifié" (carte individuelle).
- **Préparation de l'examen** : Des QCM, mises en situation, et cas pratiques sont répartis tout au long de la formation, afin de garantir un apprentissage régulier, et de revenir sur des notions si besoin
- La formation est animée par un **docteur en médecine** .

Le renouvellement de la certification à 3 ans est basé sur un suivi documentaire de l'activité du certifié dans ses fonctions de réfèrent douleur.

Pour assurer le renouvellement de son certificat, la personne certifiée doit démontrer que, durant les 3 années de sa certification, elle :

A exercé la fonction « réfèrent douleur » pendant 1 an minimum dans un établissement et / ou un service

N'a pas fait l'objet de plaintes ou réclamations dans son activité de certifié.

La personne certifiée doit fournir :

- un rapport d'activité comprenant la liste des missions qu'elle a réalisées : mise en place d'audit évaluation de la douleur, formation / animation pour les équipes, audit dossier, évaluations des pratiques professionnelles,
- un état des plaintes et réclamations.

Deux mois avant l'échéance de sa certification, AFNOR Certification prendra contact avec le certifié pour lui proposer la phase de renouvellement.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

- **Rôles, missions, actions et responsabilités du réfèrent**
- **Les mécanismes de la douleur**

- **Les différents types de douleur**
 - Douleur aiguë
 - Douleur chronique
- **La physiologie de la douleur**
 - La sensation douloureuse
 - La douleur nociceptive (par mécanisme inflammatoire)
 - La douleur par mécanisme neuropathique
 - La douleur par mécanisme psychogène
 - La douleur dysfonctionnelle ou idiopathique
- **Dépister la douleur et l'évaluer**
 - Les échelles d'évaluation (autoévaluation – hétéroévaluation)
- **Soulager la douleur**
 - Les traitements médicaux de la douleur
 - Les traitements plus spécifiques
 - Douleur neurogène
 - Douleur iatrogène
- **Prévenir la douleur induite par les soins**
- **Recommandations générales**
 - Avant le soin
 - Pendant le soin
 - Après le soin
- **Dépister la douleur morale et l'évaluer**
 - Douleur chez les patients pris en charge en psychiatrie
- **Connaitre la réglementation relative à la douleur**
 - Les recommandations HAS
 - Les références à la douleur dans les RBPP de l'ANESM/HAS

Public

Tout professionnel intervenant auprès de personnes âgées ayant une expérience minimum d'un an dans le secteur Sanitaire ou Médico-social (établissements, services ou domicile)

Durée

3 jours : 1800€ par personne (coût de la certification en sus : 600€TTC).Le programme peut être réalisé en intra (sur devis).

Ville(s) / Date(s)

PARIS 2020 : 16/17/23 Juin - Examen le 23 Juin à 15h